

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFD	Date	18 février 2025
Numéro	25.118	Heure	17h09

Auteur-e(-s) : Député-e-s interpartis

Titre : L'hygiène après l'EPS et le sport prend l'eau

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Nous demandons au Conseil d'État de nous renseigner sur les mesures d'hygiène après l'EPS et le sport. Lui-même et ses services savent-ils que :

1. Une très large majorité des enfants et des jeunes ne se douchent plus après l'EPS ou après un entraînement sportif ?
2. Certains cercles scolaires continuent de déclarer la douche obligatoire, tandis que d'autres ne la déclarent que vivement recommandée ?
3. Une des raisons invoquées est le risque de se faire photographier nu par ses camarades ?
4. Le contexte religieux (règle implicite ou stricte, pudeur, etc.) semble aggraver le phénomène ?
5. La peur des moqueries et d'un potentiel harcèlement aggrave également la situation ?
6. Il en va de même pour la fréquente mauvaise image que les jeunes ont de leur corps ?
7. Une partie des enfants et beaucoup des jeunes vont se rechanger dans les toilettes ?
8. Une part grandissante des enfants et des jeunes viennent à l'école en survêtement de sport et ne se changent pas de la journée, y compris après le cours d'EPS ?
9. Des cabines séparées à la place d'une douche commune sont souhaitées par les jeunes ?
10. Certaines communes et institutions cantonales envisagent cette solution ?

Ces questions amènent-elles une réflexion et une recherche de solutions de la part de nos Autorités ? Le Conseil d'État a-t-il connaissance d'autres raisons qui expliqueraient cette évolution ? La coûteuse solution de douches individuelles est-elle la seule envisageable ? Si oui, une demande aux communes et aux cercles scolaires allant dans ce sens est-elle prévue ? Pourrait-elle être assortie d'une potentielle aide financière ?

Développement (commentaire aux questions) :

La pandémie du Covid-19 nous a, entre autres, très fortement sensibilisés à l'hygiène des mains. Il existe un autre domaine où il est habituel de se laver, c'est après avoir pratiqué une activité physique intense, comme le sport.

Un phénomène actuellement en pleine expansion est de ne plus se doucher après le sport ou l'EPS. Les élèves et les jeunes refusent de le faire pour de nombreux motifs liés à une société qui change.

Au-delà de la question de l'hygiène, la douche après une activité intense permet également au corps, mais aussi au cerveau ainsi qu'au sang, de retrouver une température normale. La transpiration diminue et retrouve progressivement son état habituel. La peau est également lavée et les résidus de la pratique sportive sont ainsi en bonne partie éliminés.

L'interpellation arrive à un moment où la situation ne semble plus du tout sous contrôle. Si, au début du siècle, il était encore possible d'enjoindre aux enfants et aux jeunes de se doucher, l'évolution sociétale ne permet plus au corps enseignant ou aux dirigeants sportifs de rendre la douche obligatoire. Les retours du terrain sont formels : en une quinzaine d'années, on remarque un basculement entre « tous les élèves se douchent » et « plus aucun élève ne se douche ».

Nous remercions le Conseil d'État de partager ses réflexions et, le cas échéant, ses potentielles propositions d'amélioration.

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Patrick Erard

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Clarence Chollet	Marina Schneeberger	Armin Kapetanovic
Barbara Blanc	Olivier Beroud	Monique Erard
Sarah Blum	Richard Gigon	Jasmine Herrera
Brigitte Leitenberg	Niel Smith	Yves Pessina
Jean-Marie Rotzer	Emile Blant	Diane Skartsounis
Aurélie Gressot	Christine Ammann Tschopp	Fanny Gretillat
Pascale Ethel Leutwiler	Marc Fatton	Amina Chouiter Djebaili